

corps étranger dans les voies digestives

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic T18.XX

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic T18.

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Extrapolation du nombre de cas par année	320	304
dont cas avec diagnostic isolé	260	260

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Age moyen	38.8	38.8
Age médian	38.5	38.8
Proportion des accidents professionnels	21%	20%
part des femmes	35%	36%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des frais de traitement	1'255	1'301
Médiane des frais de traitement	351	351
10% des cas ont des frais de traitement inférieurs à	89	89
10% des cas ont des frais de traitement supérieurs à	3'248	3'248
Part de ces 10% de cas par rapport au total des frais	51%	50%

Total des prestations d'assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des prestations	1'752	1'824
Médiane des prestations	351	351
10% des cas ont des prestations inférieures à	89	89
10% des cas ont des prestations supérieures à	3'248	3'248
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	64%	64%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	20	20
Part de cas avec indemnité journalière	6%	7%
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	0	0
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	0	0
Part de cas avec IR	0%	0%
Degré d'invalidité moyen (tous les cas)	-%	-%
Degré d'invalidité moyen (cas avec IR)	-%	-%
Somme des degrés d'invalidité par année	-%	-%
Cas avec indemnités pour atteinte à l'intégrité	0%	0%

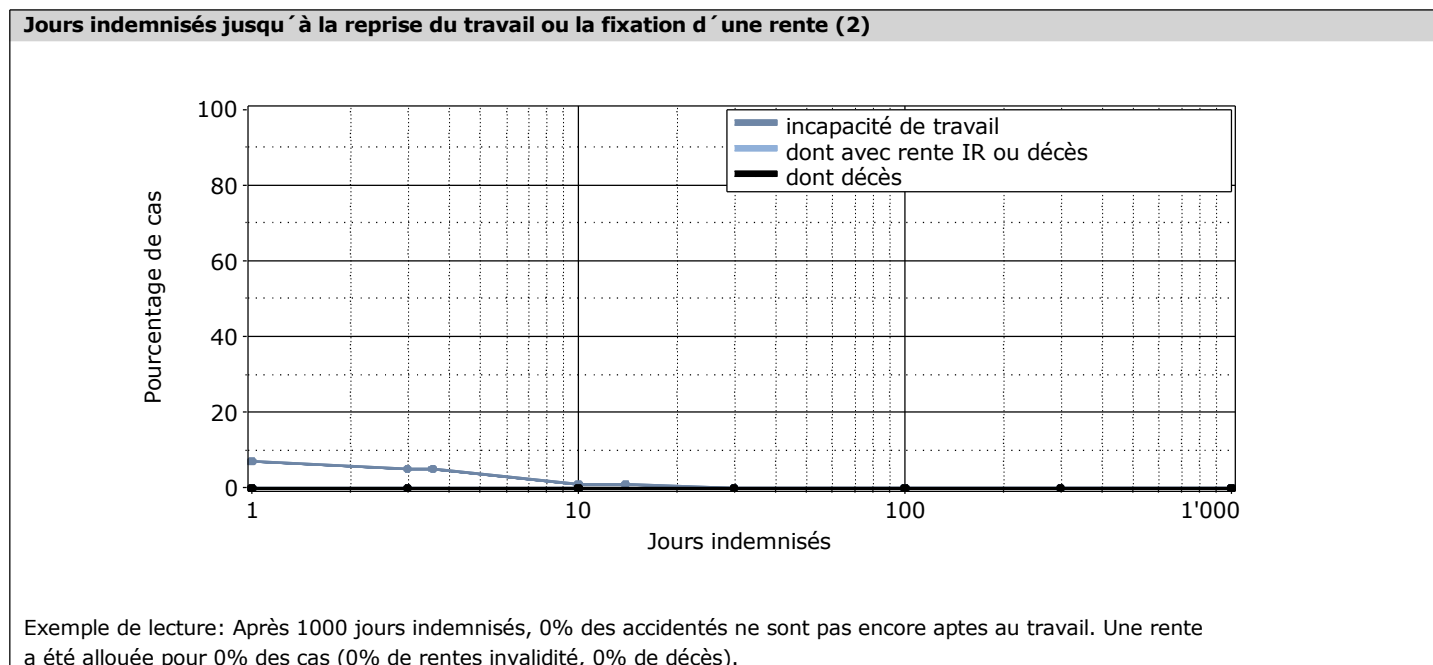
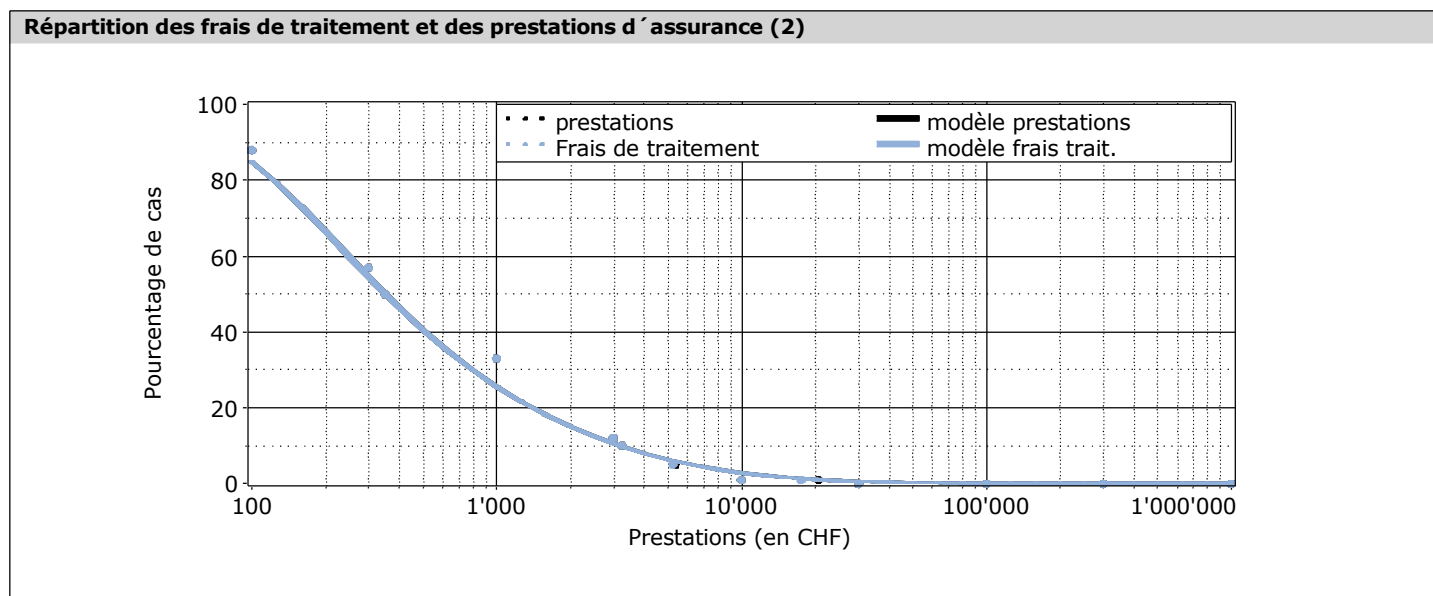
Extrapolation sur la base d'un échantillon de 81 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) T18XX en 2011-2015, dont 77 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal

(1) Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

corps étranger dans les voies digestives

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic traumatique principal T18XX

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic T18.



(2) pour tous les cas avec diagnostic traumatique principal